



Extrait du EPS Académie de Lyon

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article357>

Réunions Installations Sportives de Lyon septembre 2017

- Sport et...

- Installations Sportives de Lyon



Date de mise en ligne : lundi 28 août 2017

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Dates et lieux des réunions concernant les installations sportives de Lyon du mois de septembre pour l'année 2017/2018.

Quelques règles de bon fonctionnement pour préparer au mieux ces réunions.

Chaque planning est découpé en 3 périodes et l'on traite les périodes par ordre chronologique.

Tout d'abord, les utilisateurs qui veulent libérer des créneaux se manifestent, soit pour rendre complètement un créneau, soit pour le mettre en location, pour cela vous devez connaître votre numéro de propriétaire. Le créneau est prêté pendant 1 an et sera automatiquement récupéré sauf si le même locataire l'occupe deux années de suite.

Si le coordonnateur EPS qui dispose de créneaux non utilisés est absent, ces créneaux pourront être attribués à d'autres utilisateurs.

Si l'on constate qu'un créneau n'a pas été utilisé, il pourra être attribué à un autre utilisateur ayant constaté ce dysfonctionnement.

Nous prenons alors l'ensemble des demandes et les créneaux sont attribués selon plusieurs critères :

- L'établissement est reconnu comme étant déficitaire sur le plan des installations
- Le type de population de l'établissement
- Les priorités liées aux textes officielles, comme le savoir nager pour les collèges
- Les situations exceptionnelles qui touchent les installations utilisées régulièrement par un établissement

La ville de Lyon met à disposition un nombre de créneaux inférieur à la demande et de ce fait certaines demandes ne pourront être satisfaites. Nous tenons, dans la mesure du possible à satisfaire le plus grand nombre d'utilisateurs, mais chacun doit bien comprendre que cela reste parfois impossible dans certains arrondissements.

Nous vous conseillons vivement de **préparer ces réunions en amont** et pour les établissements de grande taille, de venir à deux collègues. Cette préparation doit s'effectuer à partir des informations inscrites sur les plannings en lignes.

Vous devez connaître **par coeur** votre numéro de propriétaire qui vous a été attribué.

ATTENTION, les dates et lieux des réunions peuvent changer à tout moment en cas de demande express par le rectorat. Si une modification intervient, elle sera signalée dans cet article.